



FNE Languedoc-Roussillon vous invite à sa journée annuelle d'échanges et de formation du Réseau Eau intitulée :

## Gouvernance de l'eau : quelle place et quel rôle pour les associations de protection de la nature ?

Le mardi 28 septembre 2021 de 9h à 16h30  
au Centre de Conférences  
6 rue des Augustins - 34000 Montpellier

La gouvernance de l'eau en France est parfois considérée comme un modèle d'équilibre des rapports de force et de démocratie participative. Qu'en est-il vu de l'intérieur ? Les associations de protection de la nature y ont-elles réellement des moyens d'agir ? Que peut-on en attendre, pour quelle utilité ?

[→ Programme détaillé de la formation sur la page suivante](#)

Inscription gratuite et obligatoire au lien suivant :

<https://lgrcivi.fne-apne.net/civicrm/event/info?reset=1&id=29>

### Contact :

- Lydie NEMAUSAT, animatrice fédérale de FNE LR - [lydie.nemausat@fne-languedoc-roussillon.fr](mailto:lydie.nemausat@fne-languedoc-roussillon.fr) -  
06 89 62 63 18

Formation organisée avec le soutien de :



# PROGRAMME

**9h-9h30 : Accueil**

**9h30-12h : Table ronde**

Introduction : La gouvernance de l'eau, c'est quoi ? Rappel des instances existantes, leurs articulations et leurs rôles respectifs.

Les échanges s'articuleront autour de ces 4 questions :

- Quelle est la place des associations dans ces instances, du national au local ?
- Comment sont équilibrés les rapports de force avec les autres acteurs ?
- Les associations de protection de la nature : caution ou contre-pouvoir ? Utilité et limites de la participation.
- Quelles sont les menaces actuelles qui pèsent sur la démocratie de l'eau ?

Pour répondre à ces questions et échanger avec les participants seront présents :

- Chantal GRAILLE, chef du service planification à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Stéphane ROUMEAU, directeur de l'EPTB du bassin de Thau
- Simon POPY, président de FNE LR, membre de la CLE du SAGE de l'Hérault
- Jacques PULOU, représentant de FNE au Comité de Bassin Rhône-Méditerranée et pilote politique du réseau Eau de FNE AURA

**12h : Repas offert par FNE LR**

**14h : Où en sont les règlements des SAGE aujourd'hui ?**

En 2006 le législateur a attribué une forte opposabilité aux règlements des SAGE (rapport de conformité), contrairement aux dispositions des SDAGE et des Plans d'Aménagement et de Gestion durable (PAGD) des SAGE (rapport de compatibilité). Mais qu'y a-t-il vraiment dans les règlements des SAGE ? Cette compétence a-t-elle été prise en charge par les Commissions Locales de l'Eau (CLE) à la hauteur des enjeux ? C'est à ces questions que nous avons voulu répondre.

> Présentation de l'étude qualitative des règlements de 14 SAGE réalisée par FNE LR : bonnes pratiques et lacunes, comment intervenir pour renforcer les règlements des SAGE et ainsi garantir la protection des milieux aquatiques ?

**16h : Conclusion par Simon POPY, président de FNE LR**

**Inscription gratuite et obligatoire au lien suivant :**

<https://lgrcivi.fne-apne.net/civicrm/event/info?reset=1&id=29>